

TEST THEORIQUE

INFORMATIONS

Votre Prénom et votre NOM : _____

La date du test : _____

Le nom du testeur : _____

Votre résultat : ____/15¹

Test théorique : validé – non validé²

NOTICE D'UTILISATION

Vous allez effectuer un test théorique en vue de déterminer votre aptitude à être habilité BE Manœuvre.

Ce test comporte 15 questions réparties sur 4 thèmes :

- les dangers de l'électricité
- les appareillages électriques
- les distances et les zones
- la limite des manœuvres

Afin de répondre correctement au questionnaire qui va suivre, nous vous demandons de mettre une croix dans la case lorsque vous pensez que la réponse est juste.

Pour valider une question, il faut y apporter toutes les bonnes réponses. Si vous cochez une réponse non attendue ou si vous ne cochez pas une réponse attendue, la question ne sera pas validée.

Les questions en bleu sont éliminatoires. Si vous n'avez pas juste à ces questions vous devrez repasser le test théorique.

1 Une note inférieure à 8/15 invalide le test

2 Entourez la mention juste et rayez la mention inutile

Nom du Fichier <i>san-tes-43-1-1-Correction_test_BE_manoeuvre</i>	Date de création <i>02 novembre 2012</i>
Auteurs <i>T. Antonio – L. Petit – V. Deriemont</i>	Version <i>1.1</i>
	Date de modification <i>27 mai 2015</i>

LES DANGERS DE L'ELECTRICITE

1. Les effets du courant sur les muscles peuvent provoquer :

- a-des non lâcher de la pièce
- b-des répulsions
- c-l'asphyxie respiratoire
- d-une augmentation de la masse musculaire

2. Un individu soumis à une intensité de 1A pendant 1 s peut :

- a-développer sa résistance au passage du courant électrique
- b-subir un arrêt cardiaque

LES APPAREILLAGES ELECTRIQUES

3. Pour la protection des personnes, la sensibilité du relais différentiel doit être de :

- a -30 mA
- b- 300 mA
- c -500 mA

4. Le porte fusible à la même fonction que le disjoncteur

- a- Vrai
- b- Faux

5. Le disjoncteur différentiel protège des surcharges et courts circuits

- a- Vrai
- b- Faux

LES DISTANCES ET LES ZONES

6. Cochez les phrases justes :

- a-la DLI est la Distance Limite d'Investigation
- b-la DLVS est la Distance Limite de Voisinage Simple
- c-la DLVR est la Distance Limite de Voisinage Rural
- d-la DVLHT est la Distance Limite de Voisinage Haute Tension

7. La DMA :

- a-définit les limites extérieures des zones 3 et 4.
- b-est égale à la distance de tension et la distance de garde
- c-est la Distance Maximale d'Approche

Nom du Fichier

san-tes-43-1-1-Correction_test_BE_manoeuvre

Date de création

02 novembre 2012

Auteurs

T. Antonio – L. Petit – V. Deriemont

Version

1.1

Date de modification

27 mai 2015

8. La zone 0 :

- a-est la zone d'investigation
- b-est la zone où il y a systématiquement absence de risque
- c-est la zone dans laquelle il est demandé d'analyser si l'exécution de l'opération envisagée peut exposer les opérateurs au risque électrique
- d-n'existe pas

9. Cochez les phrases justes dans le domaine BT en zone de Champ Libre (à l'aide de l'annexe 1) :

- a-au-delà de 3 m, aucune habilitation électrique n'est nécessaire
- b-la zone de voisinage simple est comprise entre 0,3 m et 3 m
- d-la zone 4 commence à partir de 0,3 m et va jusqu'aux pièces nues sous tension

10. Cochez les phrases justes dans le domaine HTA (à l'aide de l'annexe 2) :

- a-la zone de voisinage simple est comprise entre 2 m et la limite du local
- b-la zone de voisinage renforcé est compris entre 2 m et 4 m
- c-la DMA est comprise entre 0 et 0,3 m
- d-la zone 0 est égale à la zone 1

LA LIMITE DES MANOEUVRES**11. La manœuvre de consignation peut être réalisé par une personne habilité BEM ?**

- a- Vrai
- b- Faux

12. Il existe plusieurs types de manœuvres :**Cochez les phrases justes**

- a- Les manœuvres d'exploitation
- b- Les manœuvres d'urgence
- c- Les manœuvres de consignation

13. Faut-il obligatoirement avoir l'habilitation BE manœuvre pour réarmer ou couper un disjoncteur ?

- a- Vrai
- b- Faux

14. Pour actionner un arrêt d'urgence du type coup de poing, faut-il obligatoirement avoir une habilitation électrique ?

- a- Vrai
- b- Faux

15. Ayant l'habilitation BE manœuvre, je peux faire :

Cochez les phrases justes

- a- Des essais
- b- Des mesures
- c- Des vérifications
- d- Des manœuvres dans le domaine HTA

Signature du testeur

Signature du candidat

Merci de parapher chaque page.

Nom du Fichier <i>san-tes-43-1-1-Correction_test_BE_manoeuvre</i>		Date de création <i>02 novembre 2012</i>
Auteurs <i>T. Antonio – L. Petit – V. Deriemont</i>	Version <i>1.1</i>	Date de modification <i>27 mai 2015</i>

TEST PRATIQUE

NOTICE D'UTILISATION

Vous allez effectuer un test pratique en vue de déterminer votre aptitude à être habilité BE Manœuvres
Vous allez être évalué lors d'au moins 2 mises en situation minimum sur les compétences suivantes et en fonction des tâches confiées :

- Effectuer la mise hors service d'un équipement (moteur, machine, etc.).
- Effectuer une MANŒUVRE de CONSIGNATION.

Un nom entouré invalide le test pratique et vous devrez le repasser.

INFORMATIONS TEST PRATIQUE

Votre résultat

:

- Effectuer la mise hors service d'un équipement (moteur, machine, etc.). **oui - non³**
- Effectuer une MANŒUVRE de CONSIGNATION. **oui - non⁴**

Test pratique

: **validé – non validé⁵**

Commentaire (*obligatoire en cas de non validation*)

Signature du testeur

Signature du candidat

-
- 3 Entourez la mention juste et rayez la mention inutile
 - 4 Entourez la mention juste et rayez la mention inutile
 - 5 Entourez la mention juste et rayez la mention inutile

Nom du Fichier

san-tes-43-1-1-Correction_test_BE_manoeuvre

Date de création

02 novembre 2012

Auteurs

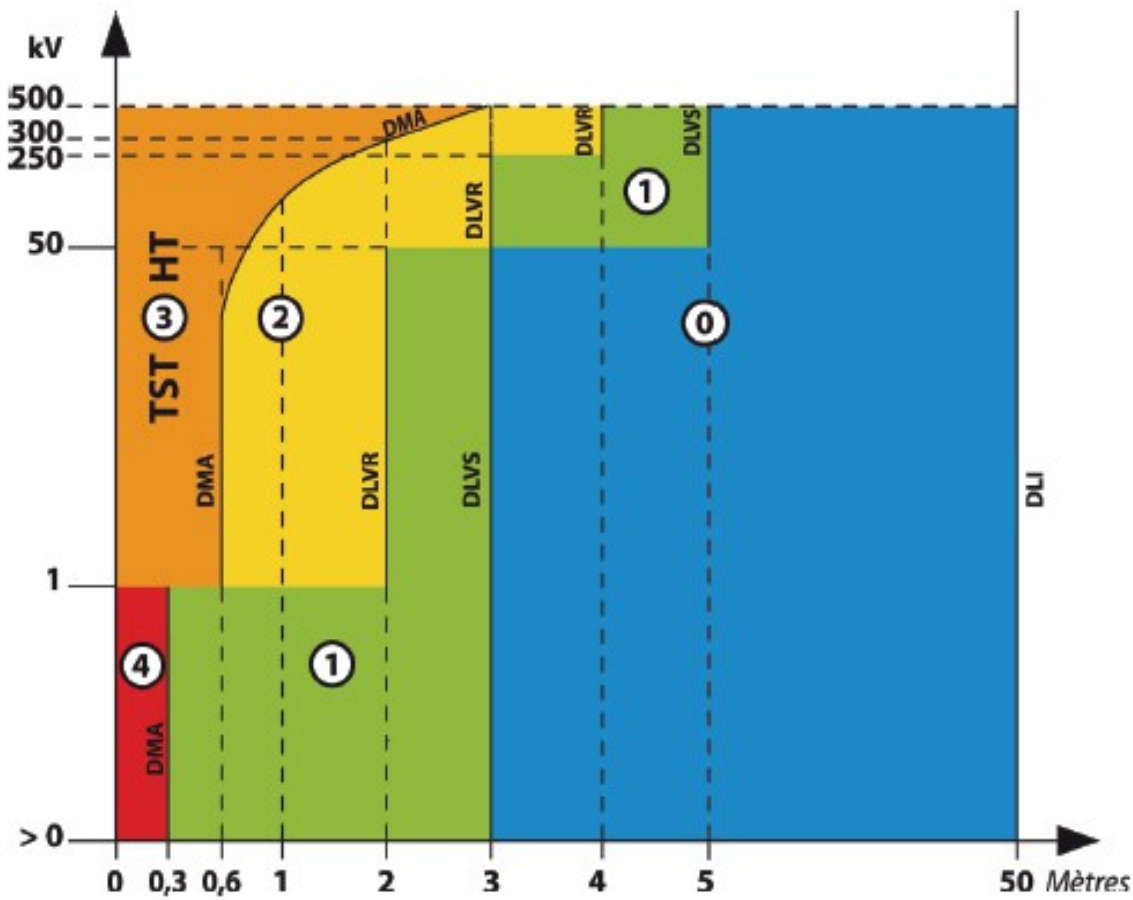
T. Antonio – L. Petit – V. Deriemont

Version

1.1

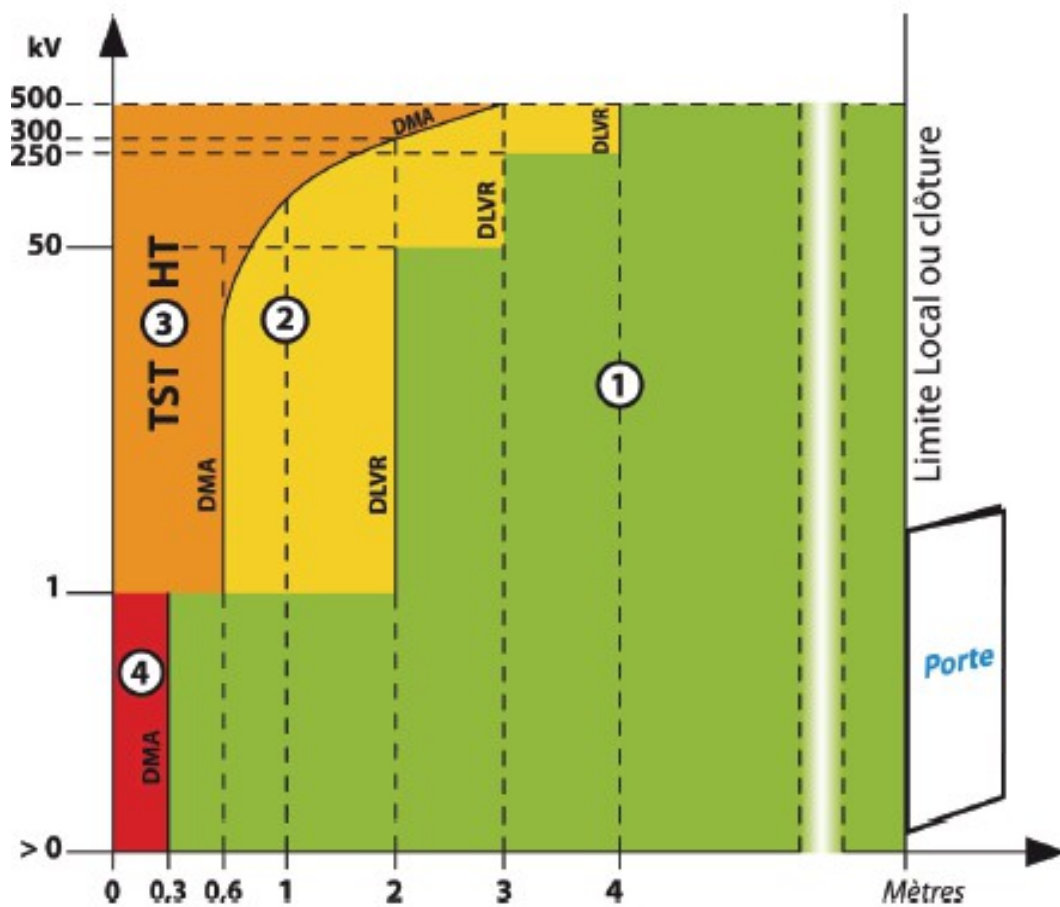
Date de modification

27 mai 2015



Zones en champ libre (courant alternatif)

ANNEXE 2



Zones à l'intérieur d'un local et emplacement d'accès réservé aux électriciens (courant alternatif)